Cahier des charges pour les clubs organisateurs des tournois de qualification

Version du 19.08.2026

1. But du document

Le but de ce document est de fournir un cahier des charges aux clubs intéressés à organiser un tournoi de qualification de la manifestation Graines de foot (GDF).

2. Concept général et objectifs

La manifestation GDF se déroule en 2 phases distinctes :

1. Le premier week-end, des tournois de qualification organisés dans des clubs accueillent entre 12 et 30 équipes d'une seule catégorie de juniors D (D7 et FF14-7 inclus-e-s), E (E et FF11 inclus-e-s), F ou G.
2. Les premiers classés de chacun des tournois de qualification juniors D, E et F seront qualifiés pour le tournoi final.
3. Le week-end suivant se tient le tournoi final organisé par un club pour les catégories D, E et F, au même endroit et le même jour.

Les objectifs de la manifestation GDF sont de :

- Promouvoir le football des enfants ;
- Promouvoir les valeurs sportives, éthiques, de fair-play ;
- Offrir une manifestation « clé en main » aux clubs organisateurs ;
- Donner une visibilité au football des juniors auprès du public et des médias.

3. Dates

Les dates retenues sont communiquées sur le site internet de GDF. Une date de réserve est planifiée pour les tournois de qualification. L'éventuel renvoi des tournois est de la seule responsabilité de l'ACVF, en discussion avec le club organisateur.

4. Candidature

Chaque club de football vaudois affilié à l'ACVF peut prétendre à organiser un tournoi de qualification pour autant qu'il réponde aux exigences de ce cahier des charges. Pour faire acte de candidature, le club complète le « Formulaire de candidature à l'organisation d'un tournoi de qualification de GDF », annexé ce cahier des charges, ou transmet ces mêmes informations par mail.

Les clubs organisateurs des tournois de qualification sont choisis par le Comité central de l'ACVF, sur candidature. L'ACVF se réserve le droit de refuser à un club le droit d'organiser un tournoi de qualification si des manquements ont été constatés dans les éditions précédentes.

5. Cahier des charges

5.1. Infrastructures

Pour les tournois de qualification des juniors D, le club organisateur doit disposer de 2 grands terrains transformés en 4 terrains répondant aux exigences du football des juniors D.

Pour les tournois de qualification des juniors E ainsi que les tournois des juniors F et G, le club organisateur fournit 1 grand terrain transformé en 4 terrains répondant aux exigences du football des enfants.

Pour toutes les catégories, le club organisateur devra :

- Disposer de terrains marqués et en excellent état ;
- Disposer de terrains (hors terrains de jeu) en suffisance pour les échauffements des équipes ;
- Disposer de buts en nombre suffisant, équipés de filets et ancrés au sol ;
- Mettre à disposition des vestiaires ou locaux en nombre suffisant pour accueillir environ 25 à 30 équipes juniors ;

- Mettre à disposition un poste sanitaire (samaritains) avec du personnel qualifié ;
- Installer un bureau du jury (estrade couverte, camion, autre) avec une sonorisation ;
- Disposer de couverts en suffisance en cas de météo défavorable.

5.2. Bénévoles

Le club fournit :

- 1 organisateur (présence obligatoire à des séances de préparation avec l'ACVF ainsi que le jour même) ;
- 1 organisateur remplaçant ;
- 2 personnes en permanence pour le jury ;
- 12 arbitres sur toute la journée (ex : une équipe de juniors ou d'actifs) ;
- Du personnel en suffisance pour la restauration.
- Des bénévoles selon ses propres besoins (infrastructures, matériel, etc).

5.3. Administratif

Le club organisateur enverra avant le tournoi la convocation aux équipes concernées, ainsi que les diverses modalités liées à la planification des repas, aux parkings, aux vestiaires, etc.

Le club organisateur enverra également les informations nécessaires au paiement de la finance d'inscription pour chaque équipe. La finance d'inscription est au bénéfice du club organisateur, moyennant la fourniture des boissons et repas aux participants (voir chapitre suivant).

5.4. Restauration

Le club organisateur fournit les boissons et repas des équipes et des staff (financées par les inscriptions des équipes), et offre les boissons et repas aux arbitres.

Les prix sont fixés d'entente avec l'ACVF. Le revenu de la restauration est exclusivement au bénéfice du club organisateur.

5.5. Sponsoring

Le club organisateur peut mettre en place ses propres actions de sponsoring local de son tournoi de qualification. Des contraintes liées aux sponsors principaux de l'ACVF ou de GDF demeurent réservées et seront communiquées en temps utile.

Du matériel de sponsoring de l'ACVF ou de GDF (nappes, rubalise, etc.) sera transmis et devra être mis en place par le club organisateur.

5.6. Sécurité et responsabilité

Le club organisateur est responsable de tous les aspects liés à la sécurité des personnes présentes (joueurs, spectateurs, etc), ainsi que de la demande, de l'obtention et du respect des infrastructures et autorisations nécessaires, en particulier celles en lien avec la commune et Pocama.

6. Divers

L'ACVF décide des équipes qui participeront au tournoi de qualification.

L'ACVF fournit le règlement du tournoi et les éléments pour le dossier d'organisation. Le contenu exact de ce dossier et le mode de transmission de ce dossier aux équipes participantes reste à déterminer.

L'ACVF fournit :

- Les t-shirts pour les équipes, les entraîneurs, les arbitres et les bénévoles ;
- Les coupes pour les équipes vainqueurs du tournoi de qualification ;
- Les prix souvenir pour chaque participant ;
- Du matériel de sponsoring ACVF et GDF à mettre en place (à définir).

7. Repas de soutien

Le club organisateur a l'obligation de participer à 4 personnes au repas de soutien de GDF, dont la date et le lieu sont communiquées sur le site internet de GDF. Le prix du repas est de CHF 140.- par personne.

Il est proposé d'organiser une sortie des entraîneurs et de les inviter à cette occasion.

8. Communication

L'ACVF se réserve le droit de communiquer et de faire de la publicité sur tout élément lié à la manifestation GDF et aux tournois de qualification.

Les médias relaieront également l'événement.